

BRIANÇON

JUSTICE Première audience à Gap ce matin pour le tribunal de proximité de... Briançon

Ce vendredi matin, au tribunal de Gap, aura lieu la première audience du tribunal de proximité avec des dossiers ne concernant que des Briançonnais. C'est la première fois depuis la suppression du tribunal de Briançon. La seule affaire inscrite au rôle concerne quatre collégiens de 12 ans logés dans les maisons

d'enfants La Guisane et Les Jeunes Pousses qui mercredi après midi ont fugué de 14 heures à 18 heures dans les rues de Briançon avant d'être rattrapés par les éducateurs. Toujours dans le domaine de la justice à Briançon, Henriette Martinez, la députée UMP de la première circonscription a écrit à Michèle Alliot-Marie

pour connaître les modalités d'implantation de la Maison de Justice et du Droit à Briançon. La Garde des Sceaux lui a précisé que la chancellerie avait d'ores et déjà versé une avance de 5 % sur la subvention de 101 651 € destinée à l'aménagement de cette structure. MAM a également indiqué que le

ministère de la Justice l'installation d'un contact visio justice dans la MJJ et prendrait à sa charge l'affectation d'un agent chargé de l'accompagnement social de la réforme de la carte judiciaire. Selon la ministre l'ouverture de la structure est prévue pour le début du second semestre 2010.